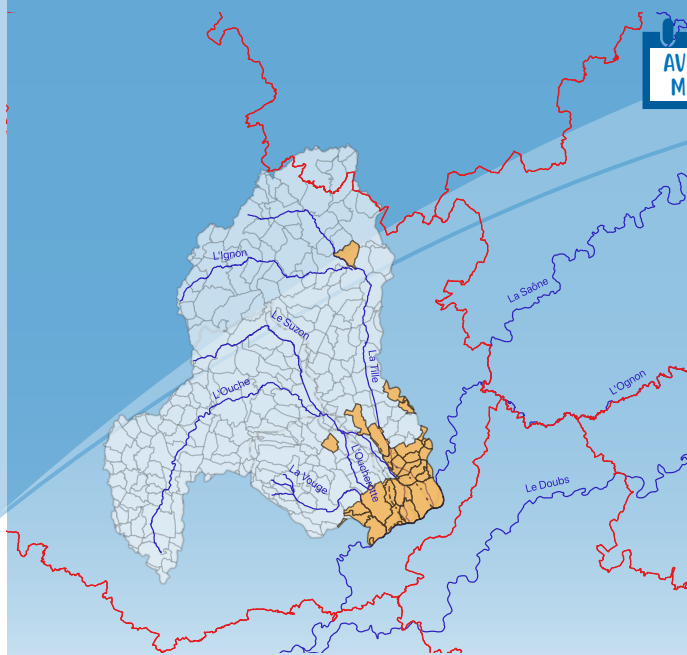


LES CRUES DE L'OUCHE, DE LA VOUGE ET DE LA TILLE

1983

AVRIL
MAI

FICHE INONDATIONS



Carte des communes reconnues état de catastrophe naturelle suite aux inondations des mois d'avril et mai 1983 sur le bassin versant de l'Ouche, la Vouge et la Tille (EPTB Saône et Doubs, 2021)



Les champs et les prairies inondés par les précipitations au niveau de Plombières-lès-Dijon (Bien Public)

Les inondations de 1983 ont touché l'ensemble de la France et notamment les parties Nord-est et Sud-est du territoire. Cette année a été des plus humides, les précipitations ont été abondantes et continues sur la moitié de l'année. Ces précipitations ont entraîné le débordement de l'Ouche et la Tille, ce qui a engendré les inondations de leurs communes riveraines. De plus, la Saône en crue, a accentué le débordement de la Vouge. Ces inondations, ont engendré d'importants dégâts notamment agricoles pour l'année 1983 mais également pour les années précédentes de 1981 et 1982. Le coût total des dégâts des inondations pour ces trois années a été de 210 millions d'euros sur l'ensemble du bassin versant de la Saône

CONTEXTE

Le début d'année a été particulièrement humide. Les mois d'avril et mai ont été les plus extrêmes avec des précipitations largement supérieures aux normales. Les températures ont été assez élevées ce qui a entraîné la fonte des neiges et par conséquent l'augmentation du niveau d'eau des principales rivières du département de la Côte-d'Or. Ainsi, l'Ouche, la Vouge et la Tille ont débordé et ont entraîné des inondations sur les communes riveraines. 38 de ces communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle, les plaçant sous un arrêté CATNAT de type « inondation ».

CONTEXTE CLIMATIQUE ET HAUTEUR D'EAU

Événement du mois d'avril

Pendant le mois d'avril, les précipitations ont été très présentes. Le 1er, 33 mm sont tombés en une journée. Du 1er au 11e jour du mois, 86.9 mm de précipitations ont été relevés, ce qui était déjà largement au-dessus de la normale de 58.2 mm. Au total, les précipitations sont tombées 22 jours sur 30. Ainsi, le mois d'avril a cumulé 163.8 mm, ce qui est supérieur de 181 % par rapport à la normale.

Débits et hauteur d'eau :

Le 11, au niveau de la station de Cessey-sur-Tille, un débit de 48.50 m³/s a été mesuré sur la Tille. Ce débit correspond à une période de retour de crue entre 2 et 5 ans.

Quant à l'Ouche, au niveau de Plombières-lès-Dijon, un débit de 54.10 m³/s a été mesuré pour le 27. Ce débit correspond à une période de retour de crue inférieure à 2 ans.

Quant aux inondations de la Vouge, aucun débit n'a pu être enregistré. Ce n'est qu'en 1992 que des stations de mesures hydrométriques ont été installées.

Événement du mois de mai

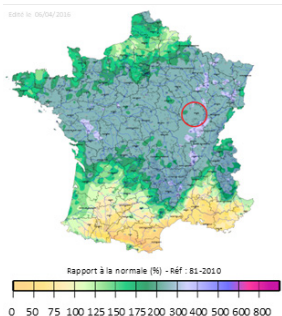
Le mois de mai a été un des mois les plus humides de l'année. Au total, 208.9 mm sont tombés au niveau de la station Dijon-Longvic. Ce total est supérieur de 141 % par rapport à la normale. Cela est dû aux fortes précipitations du 15, du 17 et du 25 avec 23.1 mm pour chacun.

Débits et hauteur d'eau :

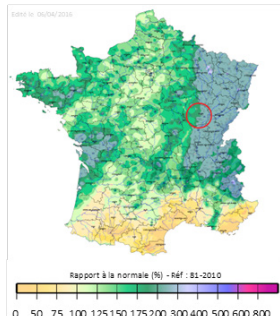
Le 27, un débit de 50.30 m³/s a été mesuré sur la Tille au niveau de Cessey-sur-Tille. Ce débit correspond à une période de retour de crue de 5 ans.

Le 16, un débit de 65.30 m³/s a été mesuré sur l'Ouche à la station de Plombières-lès-Dijon, ce qui correspond à une période de retour de crue de 2 ans.

Comme pour le mois d'avril, le débit de la Vouge n'a pas été enregistré par manque de station de mesure.



Rapport à la normale des pluies (en %) du mois d'avril (Météo France)



Rapport à la normale des pluies (en %) du mois de mai (Météo France)

CONTACT

EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON
03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr

LES PRINCIPAUX DÉGÂTS*

Les inondations de l'Ouche, la Vouge et la Tille n'ont causé aucune perte humaine mais quelques pertes animales notamment des veaux.

La fonte des neiges et les précipitations ont entraîné des débordements et des inondations dans la vallée de l'Ouche entre Velars et Plombières. De plus, la montée des eaux a été particulièrement forte à l'ouest de la commune de Plombières-lès-Dijon.

Les inondations toujours sur Plombières-lès-Dijon, ont recouvert les chaussées notamment celle au niveau de la sortie du viaduc de Neuvon et elles ont également rejoint les jardins du château. De plus les eaux ont inondé les caves et les sous-sols des habitations des rues basses.

A Dijon, les débordements de l'Ouche ont entraîné des inondations. L'Ouche a rejoint la rue de l'Île et la rue d'Alger et a alimenté le Suzon. Il s'est changé en torrent et a été envahir deux maisons au niveau des quartiers de Varennes. L'eau a envahi toutes les pièces avec près de 40 cm de hauteur, abîmant tout le mobilier.

Les communes de Genlis, Champdôtre, Pluvet, Pont ou encore Les Maillys ont été inondées par la Tille et ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Les eaux ont inondé et saturé les sols des champs et des prairies, ce qui a détruit presque totalement les cultures.

Quant aux inondations de la Vouge, les communes les plus en aval et riveraines à la Saône telles qu'Esbarres, Saint-Usage, Brazey-en-Plaine ou encore Magny-lès-Aubigny, ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. La Saône en crue, a empêché le bon écoulement des eaux de la Vouge, aggravant les inondations sur les communes riveraines.

Plusieurs témoignages ont été recensés sur les dégâts engendrés par les inondations de la Saône et de la Vouge (ci-contre). Les témoignages ont illustré les dégâts (principalement agricoles) qu'ont entraînés les précipitations de l'année 1983 mais également des années de 1981 et 1982 (cf. [EPTB Saône et Doubs](#) et Fiche ORISK).

Après les crues, 90 % des récoltes furent détruites, les champs étant recouverts de dépôts limoneux. De plus, les limons ont empêché le pâturage. Au total, les années 1981, 1982 et 1983, ont été des inondations qui ont causé d'importants dégâts agricoles, qui ont mobilisé 840 millions de Francs soit un équivalent de 210 millions d'euros pour les réparations sur l'ensemble du bassin versant de la Saône.

* Les dégâts présentés ne sont pas exhaustifs



Les cultures gorgées d'eau dû aux précipitations du mois d'avril (Bien Public)



Sur la commune d'Esbarres, 500 hectares de champs sur 1900 ont été inondés par la Vouge et la Saône (Bien Public)

Témoignages

Mr. Fort d'Esbarres : « La moitié de mon exploitation est sous 50 centimètres d'eau dans les endroits les plus hauts et 1m50 dans les endroits les plus bas. Actuellement, j'ai huit hectares d'orges complètement perdus et 30 hectares de prairies sous l'eau. Si j'arrive à récupérer 20% de l'herbe je serai content. Pour les autres 30 hectares sous l'eau, rien n'est encore ensencé. Dans le meilleur des cas, il faudrait quatre à cinq jours pour que la Saône retrouve son lit, et une quinzaine de sûr avant qu'on puisse entrer un tracteur. J'espère seulement semer du maïs ».

« Il a fallu tout rentrer avant que les bêtes ne soient sous un mètre d'eau ; conséquence, je suis obligé de me servir des stocks destinés à l'engraissement de baby pour entretenir tout ça. On tape dans les réserves, ce qui veut dire que fin juin, on sera obligé de vendre des babies qui ne seront pas vraiment en état. C'est la catastrophe, comme un incendie qui vous brûle tout et qui, ne laisse que les quatre poteaux du hangar. Le foin est perdu maintenant. Qu'est-ce qu'on va faire ? ».

« On sera obligé de décapitaliser. Vu les emprunts, il faudra vendre au moins 50 bêtes supplémentaires pour accuser le coup de 60 hectares qui ne rapportent rien et qui ont déjà été fertilisés à raison de 800 à 1000 F par hectare ».

Mr. Poupon de Labergement-en-Seurre (canton de Brazey-en-Plaine) : « Labergement, depuis 1981, ne s'en sort pas. En octobre 1981, on n'avait pas pu ensemer plus de 20% de la surface. Au printemps 1982, tout a bien marché, mais un orage de grêle est venu tout détruire à 80%. En automne 82, 50% des surfaces ont été semées en blé dont la moitié a été détruite par les inondations. Nous en sommes au printemps. Avec pour l'instant un gros point d'interrogation ». (Le Bien Public, Mercredi 18 mai 1983)

MIEUX COMPRENDRE...

Période de retour de crue :

Une crue de période de retour de 5 ans présente chaque année une chance sur 5 de se produire (une crue de période de retour de 10 ans = une chance sur 10). Elles sont communément appelées Q5 et Q10.



DOCUMENTATION

Retrouvez toutes nos archives inondations sur notre site Internet

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Côte D'Or
Bien Public